

**Décision de nomination d'un suivant de liste  
A la Commission de la formation et de la vie universitaire****Secteur 2 - Collège des usagers**

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision DAJP/2022-575 du président de l'Université de Tours, en date du 25 novembre 2022, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des usagers à la commission de la formation et de la vie universitaire ;

Vu la liste de candidats intitulée « SET et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité » ;

Vu la démission de Mme Alice VAN TIEL en date du 29 novembre 2022 ;

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Mel BELLEC-HIVERT est proclamé élu titulaire à la commission de la formation et de la vie universitaire, secteur 2, collège des usagers, en remplacement de Mme Alice VAN TIEL et ce, pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 2** : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'intéressé.

Fait à Tours, le 05 décembre 2022



**Arnaud Glacometti**  
**Président de l'Université**

P.J. : composition actualisée du C.A.

Décision classée au registre des actes administratifs de l'université de Tours, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine

Décision publiée sur le site internet de l'université le : **06 DEC. 2022**  
Transmise au Recteur le :

**COMPOSITION ACUTALISÉE DE LA C.F.V.U.  
Secteur 2 - Collège des usagers**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPLÉANTS</b>	<b>LISTE</b>
Mel BELLEC-HIVERT	/	SET et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité
Enzo CASSEREAU	Emma TREYSSEDE	SET et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité
Agathe JOYEUX	/	SET et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité
Iona AYREAUULT	Emma LEFEBVRE	Bouge Ton Campus avec l'AGATE et ses assos !
Corentin POUMAREDES	Lilian BRUNEAU	Bouge Ton Campus avec l'AGATE et ses assos !